



L'Église de Rouyn-Noranda

Vol. 19, no 9, mai 2019

Revue du diocèse de Rouyn-Noranda

« Qu'il n'y ait pas de pauvres chez toi » (Dt 15,4)

Le Message du 1^{er} mai des évêques du Québec attire l'attention sur le travail précaire qui frappe surtout les jeunes, les femmes, les autochtones, les immigrants. Il invite à encourager la campagne 5-10-15 qui lutte contre la pauvreté et le travail précaire.

(Voir cinqdixquinze.org)

Lire en pages 6-7-8.



L'Unité pastorale missionnaire du Centre ville est formée



C'est à l'occasion d'une messe réunissant à la cathédrale les gens de Blessed Sacrament et de la paroisse Sainte-Trinité qu'ont été présentés les membres qui composent l'équipe de leadership de l'Unité pastorale missionnaire du Centre-ville de Rouyn-Noranda. Elle est formée de Mesdames Andréa Lafleur, Sylvie Vaillancourt de la paroisse Sainte-Trinité, et de Mesdames Sharleen Sullivan et Elsie Sullivan de la paroisse Blessed Sacrament. Mme Chantal Giroux en est la responsable.

« L'autre scandale de l'Église »

par la CECC et la CRC

La Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) et la Conférence religieuse canadienne (CRC) qui regroupe toutes les communautés religieuses ont réagi au reportage réalisé par ARTE, *L'autre scandale de l'Église*, diffusé sur RDI les 25 et 26 avril, dans lequel on « présente des faits et des allégations de la réalité du triple abus, sexuel, de conscience et de pouvoir commis par des membres du clergé sur des religieuses. »

La CECC et la CRC condamnent sans réserve ces actes répréhensibles et insistent pour que les responsables soient examinés et jugés par les autorités civiles et ecclésiastiques compétentes. Selon le reportage, des diocèses et des instituts de vie consacrée ont été lents à réagir et ont même caché des faits et des allégations. Ces dures vérités ne peuvent que nous encourager à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour nous assurer que de tels crimes et péchés ne se reproduisent plus.

En tant qu'évêques, supérieures majeures et supérieurs majeurs, notre préoccupation première est tournée vers les victimes. Nous encourageons toute personne au Canada qui pourrait avoir souffert de tels actes à se mettre en contact avec des personnes de confiance. En tant que leaders des diocèses et des instituts de vie consacrée dans l'Église catholique, nous écouterons avec respect et répondrons avec compassion aux souffrances partagées.

La CECC et la CRC sont conscientes que de tels abus peuvent arriver n'importe où dans le monde. Au Canada, nous sommes engagés à mettre en oeuvre les protocoles contenus dans le document *Protection des personnes mineures contre les abus sexuels - Appel aux fidèles catholiques du Canada pour la guérison, la réconciliation et la transformation* (2018).

Prochaine parution: 15 juin. Tombée: 31 mai.

Rédaction

L'Église de Rouyn-Noranda est une publication du diocèse de Rouyn-Noranda. La rédaction et la composition sont placées sous la responsabilité de la coordination de la pastorale diocésaine. Elle paraît 10 fois par année, vers le 15 du mois.

Rédaction

Maurice Descôteaux, responsable
tél. : 819 764-4660; téléc. : 819 764-3972
Courriel : maurice-eve@cablevision.qc.ca

Adresse de correspondance

L'Église de Rouyn-Noranda
515, av. Cuddihy, Rouyn-Noranda, QC
J9X 4C5

Abonnement

Il est suggéré un abonnement régulier de 20 \$ par année, fait à l'ordre du Diocèse de Rouyn-Noranda, ou un abonnement de soutien à 30 \$.

Courriel et site internet du diocèse

diocesan-n@cablevision.qc.ca
<http://www.diocese-rouyn-noranda.org>
Téléphone à l'évêché: 819-764-4660

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1492-4072



**Monseigneur Dorylas Moreau,
évêque de Rouyn-Noranda**

Il vit, le Christ !

Ce titre reprend les premiers mots de l'Exhortation apostolique que le pape François vient d'adresser après le Synode qui portait sur les jeunes, la foi et le discernement vocationnel, en octobre dernier. Il vit, le Christ! (En latin, cela se dit: *Christus vivit!*). Ce texte est essentiellement un immense cri de foi qui est lancé aux jeunes et à l'humanité entière, en ces temps de doute, d'indifférence et d'incertitude. Par là, le pape exprime la foi universelle et la fait résonner à l'échelle planétaire.

Ce n'est que le premier mot de l'Exhortation et il me semble que c'est le mot fondamental. Le reste du texte est une puissante exploitation des figures de jeunesse dans l'ancien testament comme dans les évangiles. Il est en outre rappelé que les jeunes ne sont pas que l'avenir de l'Église et de la société, mais bien le présent de l'Église toujours en chemin. Comme le jeune berger David devient le berger choisi par Dieu et chargé de conduire son peuple, ainsi la figure du Christ est éternellement jeune.

Quand le doute s'installe, quoi de mieux que de répondre en criant sa ferme conviction? On a tous besoin de cette expression de certitude face à l'abandon, aux démissions et aux transformations dont on est témoin en ces temps de modernité. Même si nous nous éloignons, lui le ressuscité demeure actif, accueillant et nous mobilise toujours en nous accompagnant au pas à pas. Jusqu'à la fin, il vit, le Christ!

Personnellement, je trouve que cette Exhortation se mêle heureusement aux accents du message pascal de l'évangile. Au matin de la résurrection, la parole de Jésus n'est rien d'autre. Aux femmes confuses et apeurées comme aux pèlerins déroutés et troublés, le Vivant se fait reconnaître et proclame la présence de Dieu toujours à l'oeuvre: «Je suis là. C'est moi. N'ayez pas peur». Le ressuscité apaise; il réconforte Marie-Madeleine; il rassure Thomas. Portant encore les blessures de son chemin de souffrance, il vient guérir et cicatriser nos blessures à nous. Il mange avec nous, ce qui est la plus belle proximité qui existe dans l'amour: partager ensemble ce qui est toujours don de Dieu. «Voici que je me tiens à la porte et je frappe». À celle ou celui qui ouvre, il entre pour prendre place et demeurer jusqu'à la fin.

Chez nous, ce mois de mai est un mois de renaissance après un long hiver enneigé. Renaissance de la nature oui, mais pourquoi pas renouveau de nos coeurs croyants, réengagement à le suivre quoi qu'il nous arrive? L'amour vaincra, lit-on dans les Écritures, malgré toutes les apparences contraires. Le Christ ressuscité, relevé par le Père, est notre espérance.

En ces temps de l'année où les fêtes du printemps se multiplient avec autant de rencontres familiales où les mamans ont le coeur en action de grâce, et nous en reconnaissance pour ce qu'elles sont pour nous, ce sont des moments propices pour le renouveau du témoignage. Proclamons d'un même coeur: «Il vit, le Christ!» Grâce au cri pascal, l'évangile ne vieillit jamais.

Huit prêtres soulignent un anniversaire

Par Maurice Descôteaux

La messe chrismale est l'occasion, à chaque année, de souligner l'anniversaire de sacerdoce d'un certain nombre de prêtres. Cette année, huit sont ainsi honorés, en commençant par les plus anciens.

Armand Gervais

50^e



Robert Charron

50^e



Pierre Larivière

45^e



Michel Vezeau

40^e



Alain Ferron

35^e



Martial Barrette

35^e



Gaspard Lyoka Balimo

15^e



Luc Ngonda-Nkoy

10^e



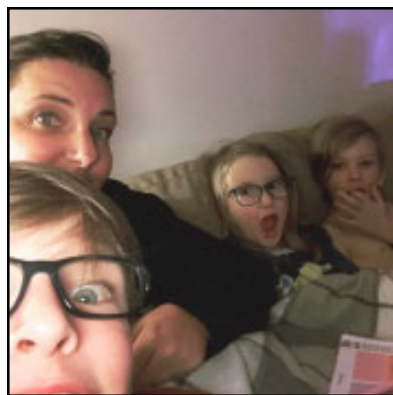
Pour une pratique plus missionnaire

par **Andréanne Perreault**

Voici le quatrième d'une série de témoignages portant sur une pratique plus missionnaire en formation à la vie chrétienne. Andréanne, maman et catéchète dans la paroisse de Saint-Bruno-de-Guigues au Témiscamingue, nous partage son expérience.

Jl y a maintenant près de dix ans, je commençais à aider dans les parcours de catéchèse offerts aux enfants de ma paroisse, sans trop savoir dans quoi je m'embarquais. Petit à petit, les enfants m'ont attachée à ces moments avec eux!

De par leurs réponses, leur lucidité bien claire et sans jugements, leurs joies et leurs réflexions, il nous rappellent souvent où est la base. Années après années, je les vois grandir et évoluer dans leurs réflexions et j'ai la chance de partager ces moments avec eux et leurs familles. Chaque année, je rencontre de nouveaux amis avec qui partager l'espoir, la foi et l'amour. J'ai la chance de leur faire découvrir qu'ils ne seront jamais seuls, que quelqu'un les aime inconditionnellement. Ce qui me



Andréanne et ses trois enfants.

rattache à mon rôle, c'est l'espoir de peut-être avoir un impact sur ces jeunes, c'est l'espoir qu'un jour ils repenseront à ces enseignements et qu'ils voudront aussi les partager et en vivre.

Ressourcement Alliance de mai

Le thème de la prochaine rencontre de Ressourcement Alliance, animée par Mme Ginette Harvey, porte sur le thème: *Qui est celui qui me supplie: «Écoute... je t'aime!»* La rencontre se déroule à la salle Roméo-Lapointe à la cathédrale Saint-Joseph, de 9 h 30 à 15 h 30 (porte 85, sur l'avenue Mercier). Chacun apporte son goûter. Par la suite, Ressourcement Alliance fait relâche jusqu'au 21 septembre.



« Qu'il n'y ait pas de pauvre chez toi »

par L'Assemblée des évêques

À chaque année, les évêques du Québec, par le biais de leur Conseil Église et Société, émettent un message à l'occasion de la fête de tous les travailleurs, le 1^{er} mai. Voici en intégral le contenu du message de 2019.

aux yeux des chrétiens, loin d'être une fatalité, le travail est une activité par laquelle chaque personne peut s'épanouir et contribuer au bien commun. Plus profondément, le travail est une «collaboration de l'homme et de la femme avec Dieu dans le perfectionnement de la création», selon la *Catéchisme de l'Église catholique*.

Cette dignité du travail appelle à une juste reconnaissance des travailleuses et des travailleurs, qui s'exprime par la mise en place de conditions de travail qui respectent cette dignité. Saint Paul faisait déjà remarquer à son époque que «l'ouvrier mérite son salaire». Ce salaire est constitué, nous le savons tous, de la rémunération et des conditions générales qui lui sont associées.

Or, nous constatons souvent que, de plusieurs manières, les conditions de travail qui leur sont imposées menacent la dignité d'un trop grand nombre de personnes. Parmi celles-ci, on retrouve plus particulièrement les femmes, les personnes issues de l'immigration, celles issues des communautés autochtones ainsi que les jeunes travailleurs.

Comme le rappelle le pape François, «nous ne pouvons pas

oublier que la plus grande partie des hommes et des femmes de notre temps vivent une précarité quotidienne, aux conséquences funestes.

Au Québec, par exemple, le fait que la Loi sur les normes du travail n'oblige pas les employeurs à informer leurs employés à l'avance de leur horaire de travail place ceux-ci dans une position précaire en rendant extrêmement difficile la planification de leur vie personnelle ou encore le soutien d'un proche. Par ailleurs, qui n'a pas, un jour ou l'autre, éprouvé le besoin de s'absenter du travail pour des raisons de santé, des nécessités familiales ou pour des motifs de formation? Bien que la loi actuelle permette de prendre des congés non payés dans ce genre de situations, nous déplorons que les employeurs ne soient tenus de rémunérer leur personnel pour ces motifs qu'à raison de deux jours par année. Pour les personnes à faible revenu, alors sans revenu pour un certain temps, cela entraîne des conséquences graves qui contribuent à les maintenir dans la précarité.

Finalement, plus d'un million de travailleuses et de travailleurs gagnent moins de 15 \$ l'heure, ce qui n'est pas étonnant puisque le salaire minimum, à partir de maintenant, est fixé à 12,50\$. Or, une personne qui gagne le salaire minimum au Québec se situe tout juste

au-dessus du seuil de pauvreté, même en travaillant 35 heures par semaine, ce qui ne veut pas dire qu'elle puisse assurer dignement sa subsistance et celle des siens.

Il est donc urgent que des mesures soient prises afin que toutes les Québécoises et tous les Québécois aient accès à un revenu de travail qui leur assure un niveau de vie minimal respectant leur dignité humaine.

L'enseignement social de l'Église catholique appelle l'ensemble des institutions sociales, en particulier les

secteurs de l'économie et du travail, à se placer au service de la dignité des personnes et non le contraire. Lors du Concile Vatican II, les évêques du

monde entier affirmaient: «Dans la vie économique-sociale aussi, il faut honorer et promouvoir la dignité de la personne humaine, sa vocation intégrale et le bien de toute la société. C'est l'homme en effet qui est l'auteur, le centre et le but de toute la vie économique-sociale». Fidèle à cette conviction, le pape François ajoute: «Nous ne pouvons pas toujours manifester adéquatement la beauté de l'Évangile, mais nous devons toujours manifester ce signe: l'option pour les derniers, pour ceux que la société rejette et met de côté.»

Depuis plusieurs années déjà, différents paliers de gouvernement comme plusieurs institutions de la société civile ont entrepris de lutter plus

activement contre le phénomène de la pauvreté au Québec, ce dont nous nous réjouissons. Ainsi, dans la foulée de l'adoption, en 2005, de la Loi québécoise visant à contrer la pauvreté et l'exclusion sociale, le gouvernement du Québec a lui-même adopté un plan de lutte contre la pauvreté, mis à jour périodiquement, mais il faut bien reconnaître que les effets réels d'un tel plan se font toujours attendre.

Voulant apporter leur contribution à cet effort collectif, des groupes de défense des travailleuses et travailleurs

non syndiqués, des organismes de lutte contre la pauvreté et des organisations syndicales de partout au Québec ont décidé de lancer il y a quelques années la «campagne 5-10-15».

Cette campagne revendique pour chaque travailleuse et travailleur de pouvoir connaître son horaire 5 jours à l'avance, avoir 10 jours de congé payés en cas d'absence pour motifs de maladie ou de responsabilités familiales, et un salaire minimum de 15\$ l'heure. Elle vise particulièrement les personnes qui n'ont pas encore accès à la syndicalisation.

Sensible aux préoccupations portées par cette campagne et solidaire des solutions proposées, l'Assemblée des évêques catholiques du Québec a décidé d'y apporter son soutien par ce Message du 1^{er} mai 2019. L'assemblée interpelle également toutes les institutions catholiques du Québec à



Apprendre à coacher avec Padre Coach

par Maurice Descôteaux

a l'heure de la formation des équipes de leadership des Unités pastorales missionnaires, voici que l'abbé Jean-Philippe Auger, dit «Padre Coach», vient donner une formation portant sur le travail d'équipe.

«L'essentiel du ministère de Jésus, dit-il, aurait consisté à coacher douze personnes ordinaires pour en faire des leaders extraordinaires».

Cette formation s'adresse essentiellement aux personnes faisant partie des équipes dans les paroisses et les Unités pastorales missionnaires. Elle est offerte au Centre diocésain de formation pour les gens des zones de Rouyn-Noranda et Malartic le lundi 13



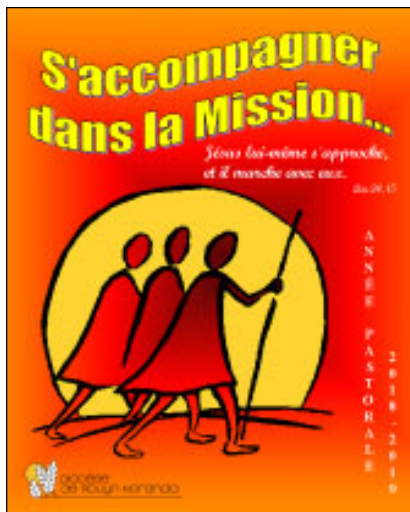
L'abbé Jean-Philippe Auger, dit Padre Coach.

mai, puis de la zone du Témiscamingue le mardi 14 mai.

Suite de la page 7

se fixer pour objectif que l'ensemble de leur personnel bénéficie des conditions de travail prônées par la «campagne 5-10-15».

Les évêques portent l'espoir que les revendications mises de l'avant par cette campagne entraîneront des bienfaits non seulement pour les travailleuses et travailleurs à trop faible revenu mais que c'est aussi toute la communauté qui bénéficiera d'une valorisation de l'économie locale, d'une main-d'oeuvre plus stable, de foyers moins sujets à la précarité, et d'une meilleure paix sociale. Comme nous le faisons aujourd'hui, nous vous invitons toutes et tous à encourager la campagne 5-10-15. À l'instar du pape François, nous croyons que l'Église catholique et l'ensemble de ses membres ne peuvent rester à l'écart de la lutte pour la justice. (cinqdixquinze.org)



Les évêques et le projet de loi 21 sur la laïcité

Assemblée des évêques (AECQ)

Suite à la présentation du projet de loi sur la laïcité de l'État, le 28 mars, les évêques catholiques du Québec tiennent à rappeler leur position notamment en ce qui concerne le port de signes religieux par les enseignants et enseignantes.

Nous respectons la compétence de l'État québécois lorsqu'il affirme sa laïcité. Fonder cette affirmation sur le principe de la séparation de l'État et des religions et sur le principe de la neutralité religieuse de l'État signifie que l'État n'a pas de préférence en matière de religion, c'est-à-dire qu'il n'est ni pour ni contre une religion particulière, qu'il n'est opposé ni à la religion elle-même, ni à son expression dans la sphère publique.

En fondant aussi son affirmation sur le principe de l'égalité de toutes les citoyennes et citoyens et sur le principe de la liberté de conscience et de religion, l'État québécois montre par ailleurs qu'il reconnaît l'engagement pris par les États signataires de la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948. Or, l'article 18 de cette déclaration stipule que le droit à la liberté de conscience et de religion implique notamment la liberté de manifester sa religion. Le port de signes ou de vêtements témoignant d'une appartenance religieuse est donc un cas évident d'exercice de cette liberté fondamentale, dont la restriction ne devrait se faire que sur la base de raisons graves et inattaquables.

Il est légitime que l'État légifère sur le port de signes religieux par des personnes qui exercent au nom de l'État sa capacité de restreindre les droits et les libertés de ses citoyennes

et citoyens. Les policiers et les avocats de l'État, par exemple, exercent ce type d'autorité coercitive. Il en va tout autrement des enseignantes et des enseignants. S'ils exercent une autorité sur les élèves qui leur sont confiés, cette autorité pédagogique n'a pas pour but de restreindre les droits et libertés des élèves. Il est par ailleurs erroné de penser qu'une personne qui porte un signe religieux ne respectera pas la laïcité de l'État dans son enseignement et qu'une personne qui n'en porte pas la respectera.

La forme que prend le débat actuel sur le port des signes religieux par les enseignantes et les enseignants des écoles publiques nous fait donc passer à côté du véritable enjeu de leur responsabilité quant à la laïcité de l'État. Nous pensons au contraire qu'il faut apprendre collectivement à aménager une école ouverte et accueillante où puissent s'exprimer, dans le respect mutuel, les valeurs et les croyances des uns et des autres. Il s'agit d'un défi, mais surtout d'une chance de grandir comme collectivité. Il s'agit même d'une chance d'ouvrir et de baliser des voies que d'autres sociétés pourront suivre. Dans cet esprit, l'école est appelée à être un microcosme de notre société. Il faut y enseigner et y apprendre à apprécier la différence, à y voir une source d'enrichissement réciproque et d'interpellation mutuelle, fondée sur le respect et l'amitié.

Des nouvelles de notre Église

par **Maurice Descôteaux**

■ **Ordination presbytérale de Jean Éliothère Luxama**

Le samedi 18 mai, à 14 h, à la cathédrale Saint-Joseph, aura lieu l'ordination presbytérale de Jean Éliothère Luxama. Depuis deux ans, Jean Éliothère est en démarche pour devenir prêtre. Originaire de Haïti, il a d'abord été Frère du Sacré-Coeur pendant plus de 25 ans. Mais le désir de devenir prêtre le poursuivait depuis l'enfance. Son désir devient réalité dans quelques jours et il sera incardiné au diocèse de Rouyn-Noranda, où il continuera d'offrir sa vie selon l'appel qu'il a reçu.

■ **Désacralisation de l'église de Fabre**

Le samedi 2 juin, à 16 h, l'église de la paroisse St-Édouard de Fabre, qui ne sert plus au culte depuis janvier, sera désacralisée. À cette occasion, les catholiques de la paroisse seront invités à une dernière messe au cours de laquelle l'évêque procédera à la désacralisation. Qu'est-ce que la désacralisation d'une église? C'est un acte juridique par lequel l'évêque décrète, lors d'une cérémonie solennelle, avec les ornements violets propres aux rituels de deuil, que le bâtiment n'est plus considéré comme un lieu de culte. L'autel et l'église sont alors vidés de leurs reliques et objets sacrés. D'après le droit canonique, les lieux sacrés perdent leur dédicace ou leur bénédiction s'ils sont réduits à des usages profanes de façon permanente.

■ **Laurent succède à Rita**

Au Centre diocésain de formation, nous aurons maintenant un nouveau responsable en la personne de M. Laurent Turmel. Il succède ainsi à Mme Rita Mercier qui a choisi de prendre une retraite bien mérité!

M. Turmel a débuté comme homme d'entretien l'automne dernier, chargé de la maintenance générale des édifices, tels le Centre diocésain de formation, l'évêché, les terrains. Quant à Mme Rita Mercier, elle a pris charge du Centre diocésain dès sa création en 2003 ou 2004. Elle a été de toutes les activités diocésaines se déroulant à Rouyn-Noranda pendant toutes ces années. Qu'elle en soit remerciée du fond du coeur!



M. Laurent Turmel

■ **Ressourcement pour les groupes de prière du diocèse**

Placez tout de suite à votre agenda une journée de ressourcement qui aura lieu en novembre prochain auquel seront conviés les groupes de prière du diocèse. Ce sera le 8 novembre à Rouyn-Noranda et le 9 à Ville-Marie. Il est encore trop tôt pour en donner les détails mais qu'on reçoive cette information pour déjà l'inscrire parmi les belles activités de ressourcement de l'automne.

Les évêques et Notre-Dame de Paris

Assemblée des évêques du Québec

L'Assemblée des évêques du Québec, par la plume de son président, Mgr Noël Simard, évêque de Valleyfield, écrit ceci à l'archevêque de Paris, Mgr Michel Aupetit, alors même qu'un incendie ravage Notre-Dame:



«Tous mes frères évêques du Québec s'unissent à moi pour exprimer aux diocésains de Paris, à l'Église de France et à tout le peuple français, leur consternation et leur immense tristesse». Il ajoute: »Des liens historiques et profonds unissent la France et le Québec. Parmi ceux-ci, le lien de la foi est particulièrement significatif, puisque notre fondation est liée directement à des efforts missionnaires de catholiques français, clercs et laïcs. Au point où chaque Québécois de passage à Paris se faisait un point d'honneur de visiter Notre-Dame et plonger, en quelque sorte, dans sa propre histoire. Signe vivant parmi plusieurs de ces liens qui nous unissent, le cardinal Gérard Cyprien Lacroix, archevêque de Québec, a participé aux célébrations de la Fête de l'Assomption en août 2018 à Notre-Dame.»

À l'évêché (515 av. Cuddihy), le **Centre de documentation pastorale** est ouvert les jeudis, de 9 h 15 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h. La **Librairie diocésaine**, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Abonnement et réabonnement

Vous désirez recevoir *L'Église de Rouyn-Noranda* à votre domicile? Vous voulez soutenir votre revue en lui accordant un abonnement ou même un don? Ou simplement vous réabonner? Rien de plus simple. Remplissez le coupon ci-dessous et retournez-le, accompagné de votre chèque ou de votre mandat fait à l'ordre de : **Diocèse de Rouyn-Noranda**, à l'adresse suivante :

L'Église de Rouyn-Noranda

515, av. Cuddihy, Rouyn-Noranda, Qc (J9X 4C5)

Abonnement régulier : 20,00 \$

Abonnement de soutien : 30,00 \$

Chèque

Mandat

Nom et prénom : _____

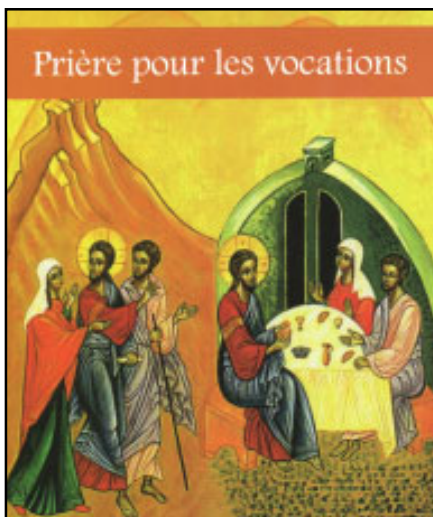
Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Dimanche des vocations, 12 mai

«Par "vocation", il faut entendre évidemment tous les ministres ordonnés (évêque, prêtres et diacres), de même que les personnes consacrées dans la vie religieuse ou dans des instituts de vie consacrée, mais aussi tous les hommes et toutes les femmes qui, par vocation, sont appelés à la mission de l'Église par leur baptême et leur confirmation. N'oublions pas aussi les couples et les familles chrétiennes qui se dévouent inlassablement pour célébrer le don de l'amour qui leur vient aussi du Seigneur. Le terme "vocation" recouvre tous ces groupes de personnes sans en oublier aucun.»

Mgr Dorylas Moreau



« *Prions le Seigneur* »

**Soirée de prière charismatique à la Maison Mère
des Soeurs de Notre-Dame-Auxiliatrice,
895 rue Perreault Est à Rouyn-Noranda
les mardis soirs à 19 h**

Plus d'infos auprès de Nathalie ou Robert (819-797-9661) ou
de Sr Adrienne Tardif (819-762-3575).

**Soirée de prière
à l'Oasis de la Charité Sainte Famille,
Maison Mère de la Communauté
Jésus-est-Seigneur, 833 rue Perreault Est
le deuxième jeudi de chaque mois à 19 h.**

La chapelle à l'Oasis de la Charité Sainte-Famille de même que la crypte où repose l'abbé Joseph Guiho, sont ouvertes au public de 8 h à 19 h 30, tous les jours. Adoration du lundi au vendredi, de 14 h à 16 h.